

- A consulter régulièrement le panneau d'affichage où figurent des informations importantes. Ceci ne prend qu'une minute lorsque vous déposez vos enfants ou que vous arrivez.
- D'une manière générale, à respecter les personnes, les animaux et les lieux.

Signature du participant et/ou du responsable :

### Urgences

Je soussigné(e) (responsable légal) ..... autorise le centre équestre représenté par Mme DELARBRE à faire intervenir les secours en cas de besoin.

Signature :

### FICHE SANITAIRE

NOM : ..... Prénom : .....  
 Date de naissance : ..... Sexe : F  M   
 N° de Sécurité Sociale :

Vaccinations : le participant est-il à jour de ses vaccins : oui  non

Allergies : le participant a-t-il des allergies : oui  non   
 si oui, lesquelles :

Renseignements : le participant a-t-il des problèmes de santé particuliers ?  
 oui  non  lesquels :

le participant a-t-il eu des difficultés de santé récemment ?  
 oui  non  lesquels :

le participant a-t-il déjà subi des interventions ?  
 oui  non  lesquelles ?

Date :

Signature du participant et/ou du responsable

## Dates des trimestres et paiements Equitation A CONSERVER PAR LES PARENTS

### **1<sup>er</sup> trimestre : Du 19 septembre au 18 décembre**

Paiement du 1<sup>er</sup> au 24 septembre 2011.

Il n'y aura pas cours entre le 23 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre (attention, il y a cours le 2 novembre)

### **2<sup>ème</sup> trimestre : Du 2 janvier au 25 mars**

Paiement du 18 décembre au 7 janvier 2012

Les cours sont maintenus durant les vacances scolaires

### **3<sup>ème</sup> trimestre : Du 26 mars au 30 juin**

Paiement du 15 mars au 30 mars

Il n'y aura pas cours entre le 22 avril 6 mai (attention, il y a cours le 21 avril)

# FICHE D'INSCRIPTION

Année 2011 – 2012

Centre Equestre des Lacs de Haute Charente

16150 Pressignac

Tel : 06.85.60.36.34

[gvessiot@hotmail.com](mailto:gvessiot@hotmail.com)

[www.gite-equestre.fr](http://www.gite-equestre.fr)

## Activité(s) Equitation

Jour / Dates / heures de la (des) reprise(s) : .....

\*l'établissement est responsable des cavaliers aux horaires indiqués ci-dessus.

### LE PARTICIPANT

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Sexe : F  M

Adresse : .....

Code postal : \_ \_ \_ \_ \_ Ville : .....

Tel. Domicile : ..... Tel. Portable : .....

Niveau équestre (galop) :

e-mail : .....

### POUR LES MINEURS :

Nom et Prénom du responsable légal : .....

Profession du responsable légal : .....

Je m'engage à amener mon enfant et à venir le chercher aux dates et horaires précisés ci avant.

Sinon, j'autorise (nom, prénom) ..... Tel :

..... à venir chercher mon enfant à la fin des activités.

Je soussignée(e) (le responsable) ..... m'engage :

- à régler les frais d'inscription fixé à 50 € pour l'année scolaire 2011-2012 et la licence FFE avant le début des activités. La licence est obligatoire et devra être renouvelée au début de chaque année scolaire.
- à régler **d'avance** les heures de cours tout au long de l'année. Vous trouverez ci-joint les dates pour le paiement des trimestres (coupon à détacher). **En cas de retard de plus de 2 semaines, le cavalier ne pourra effectuer son cours.** Nous insistons sur ce nouveau point que nous sommes obligés de mettre en place pour tous car nous avons rencontré de nombreux problèmes de paiement. Pour notre trésorerie, il devient impossible d'accepter des retards d'un à 2 mois qui deviennent trop fréquents. Nous espérons que chacun comprendra la situation. En revanche, chaque paiement peut être réglé en 2 ou 3 fois, de même, vous pouvez laisser les chèques pour l'année en septembre et nous ne les posons qu'aux dates indiquées.
- à prévenir en cas d'absence au moins 24 h à l'avance sans quoi l'heure de cours est due. Nous rappelons à chacun que trop d'abus ont été fait et nous aimerions que chacun se responsabilise à ce sujet.
- à remettre un certificat médical portant la mention « apte à la pratique de l'équitation **en compétition** » datant de moins de 3 mois pour tous les cavaliers ayant le galop 3 avant le début des activités.
- à respecter les horaires fixés et à porter une tenue adaptée (pantalon solide, bottines ou bottes avec un petit talon, casque 3 points EN1384).